

## *Communiqué de presse*

### **Coupe de bois à l'Est du parc Guillemain à Pully**

Le parc Guillemain abrite des arbres sur sa partie Est dont la forte inclinaison et le mauvais état sanitaire mettent en danger les riverains et les promeneurs. Pour des raisons de sécurité, la Ville de Pully va procéder à leur abattage du 15 au 19 février 2016.

En 2015, les forestiers-bûcherons de la Ville de Pully ont dû effectuer plusieurs interventions d'urgence à l'Est du parc Guillemain, suite à la chute de certains arbres. L'état sanitaire de certains spécimens nécessite une intervention afin de sécuriser le secteur.

En automne dernier, le garde-forestier a procédé au martelage des arbres dangereux dans cette zone. Avec l'accord de ce dernier, cette coupe interviendra dès le 15 février 2016.

Cette coupe est jugée extraordinaire pour deux raisons ;

- d'une part, le nombre d'arbres à abattre est important pour un secteur considéré par les Pulliérans comme un parc public ;
- d'autre part, la proximité des habitations et de la route engendrera la fermeture du ch. du Liaudoz durant la coupe.

Ces travaux de coupe se dérouleront du 15 au 19 février. Les places de parc publiques le long du ch. du Liaudoz (côté Sud) ne seront plus disponibles durant cette période.

De plus cette route sera fermée à la circulation de 8h00 à 17h00 afin de garantir la sécurité des usagers et des ouvriers

La Municipalité remercie d'ores et déjà la population de respecter les consignes de sécurité mises en place pour l'intervention des bûcherons.

Pully, le 27 janvier 2016 - La Municipalité

#### ***Renseignements complémentaires:***

Ville de Pully - Direction des domaines, gérances et sports, Lydia Masméjan, Conseillère municipale - 021 721 35 20, Sébastien Cornuz, Chef de service - 021 721 35 22

Canton de Vaud - Département de la sécurité et de l'environnement, Service des forêts, de la faune et de la nature, Sébastien Roch, Garde forestier, 021 796 21 86